

GARANTIE DE SATISFACTION NOKIAN TYRES

La garantie de satisfaction de 30 jours de Nokian Tyres signifie que vous adorerez vos nouveaux pneus ! Si, dans les 30 jours suivant votre achat vous n'êtes pas satisfaits de leur performance, il vous suffit de les retourner chez votre détaillant, avec votre preuve d'achat originale.

Nokian Tyres offre une garantie de satisfaction de 30 jours sur les produits Nokian Tyres admissibles seulement.

Si, dans les 30 jours suivants l'achat, le client n'est pas entièrement satisfait de ses pneus Nokian Tyres, il peut les retourner chez le détaillant où l'achat d'origine a été effectué, pour recevoir un remboursement complet du prix d'achat (excluant les taxes, les frais de pose et de balancement). La garantie de satisfaction de 30 jours est applicable à l'achat d'un ensemble complet de quatre (4) pneus neufs, effectué chez un détaillant Nokian Tyres autorisé seulement.

La garantie de satisfaction et l'admissibilité au remboursement prévu aux présentes ne s'appliquent pas si un des pneus admissibles faisant partie de l'ensemble d'origine s'use au-delà de l'indicateur d'usure résiduelle de 2/32e de pouces. De plus, cette garantie ne s'applique pas si les pneus ou l'un des pneus s'usent inégalement ou que l'usure résulte de l'une ou plusieurs des conditions ou dommages définies dans les exclusions (exceptions à la couverture de la garantie limitée) de la Garantie Limitée de Nokian Tyres (www.nokiantires.com/warranty). En outre, les pneus utilisés à des fins commerciales ne sont pas couverts par la présente garantie.

La preuve d'achat originale est requise pour tout retour et seul l'acheteur initial des produits Nokian Tyres est admissible à un remboursement en vertu de cette garantie. Les clients qui choisissent, dans les 30 jours suivant l'achat, de retourner leurs pneus Nokian Tyres suite à leur insatisfaction pourraient se voir demander par leur détaillant de remplir un court questionnaire dans le but de nous expliquer plus spécifiquement les raisons de ce retour.

Cette garantie de satisfaction de 30 jours de Nokian Tyres s'ajoute à toutes les autres garanties offertes par les pneus Nokian Tyres. Les pneus remplacés conformément à cette garantie de satisfaction de 30 jours ne seront plus admissibles à la couverture en vertu de cette même garantie de satisfaction de 30 jours.



GARANTIE DE PROTECTION CONTRE LES NIDS-DE-POULE

PROTECTION EN CAS DE RISQUES ROUTIER

Nous avons tellement confiance en la robustesse de nos pneus possédant la technologie des fibres d'aramide que nous offrons aux conducteurs qui les achètent une garantie de protection contre les nids-de-poule. Si l'un des pneus Nokian Tyres bénéficiant de la garantie de protection est endommagé par des routes accidentées ou des nids-de-poule et qu'il ne peut être réparé, Nokian Tyres le remplacera gratuitement.*

Si le pneu ne peut pas être réparé, que la réclamation est effectuée dans les douze (12) mois suivant la date d'achat initial et que le dommage soit survenu pendant l'usure du premier 40 % de l'usure totale admissible (donc que la bande de roulement restante est supérieure à 60%) le détaillant vous fournira gratuitement un pneu de remplacement de marque Nokian Tyres.**

VEUILLEZ NOTER

- La garantie couvre uniquement le remplacement des pneus. La main d'œuvre n'est pas incluse.
- La date d'entrée en vigueur de la garantie pour les pneus Nokian ZLine A/S SUV, Nokian WR G4 SUV, Nokian Rockproof et Nokian WR C3, est le 1^{er} janvier 2022.

*Si, après examen par un détaillant Nokian Tyres autorisé, on découvre qu'un pneu admissible est inutilisable en raison d'un risque routier et qu'il ne peut être réparé, que la période de couverture (décrite ci-haut**) n'est pas expirée et qu'aucune exception à la garantie ne s'applique, le pneu sera remplacé sans frais par un pneu Nokian Tyres neuf équivalent chez un détaillant Nokian Tyres autorisé. (certaines conditions s'appliquent)

Le programme de protection contre les nids-de-poule n'est pas une garantie que votre pneu ne subira pas de dommages, ne tombera pas à plat ou ne deviendra pas inutilisable en raison d'un risque routier. Par risque routier, on entend une perforation, une coupure, un accroc, un impact ou tout autre dommage similaire.

Les pneus admissibles doivent être présentés à un détaillant autorisé avec une preuve d'achat indiquant la date d'achat. Le détaillant, à sa seule discrétion, déterminera si le pneu est réparable. Si la réparation est possible, le client est responsable du coût de cette réparation. Si le détaillant, à sa seule discrétion, détermine que le pneu ne peut pas être réparé, un pneu de marque Nokian Tyres de remplacement sera offert au client sans frais. Le client est responsable des frais de montage et d'équilibrage, des frais de main-d'œuvre, du remorquage, du service routier, des tiges de valve et des taxes applicables.

De plus, les pneus utilisés pour des parcs automobiles ou à des fins commerciales ne sont pas couverts.



RAPPELS IMPORTANTS

SUR LA GARANTIE LIMITÉE DE NOKIAN TYRES

RISQUES ROUTIERS

- Cette garantie est offerte uniquement à l'acheteur initial.
- La facture d'achat initiale, ainsi que la facture d'achat pour le remplacement seront exigées pour appliquer la garantie.
- Cette garantie couvre les pneus neufs suivants seulement :
 - Nokian Tyres ONE et ONE HT (P-Métrique seul.)
 - Nokian Tyres Surpass AS01
 - Nokian Tyres Remedy WRG5
 - Nokian Tyres WR G4 et WR G4 SUV
 - Nokian Tyres Outpost APT et Outpost nAT (P-Métrique seul.)
 - Nokian Tyres Hakkapeliitta® R5, Hakkapeliitta® R5 SUV et Hakkapeliitta® R5 EV
 - Nokian Tyres Hakkapeliitta® 10, Hakkapeliitta® 10 SUV et Hakkapeliitta® 10 EV
 - Nokian Tyres Hakkapeliitta 9® et Hakkapeliitta® 9 SUV
 - Nokian Tyres Nordman North 9 et Nordman North 9 SUV
 - Nokian Tyres Nordman Solstice 4
- Contre toute perforation non réparable survenue pendant **l'usure du premier 40%** de l'usure totale admissible ou pendant cinq (5) ans à compter de la date d'achat du pneu au détail, selon la première éventualité (preuve d'achat requise).
- **Les perforations non réparables des pneus utilisés à des fins commerciales ou pour des parcs automobiles (véhicules d'urgence, construction, etc.) ne sont pas couvertes en vertu de la garantie contre les risques routiers.**

EXCLUSIONS

(EXCEPTIONS À LA COUVERTURE DE LA GARANTIE LIMITÉE)

- La présente garantie limitée ne s'applique pas si un pneu admissible s'use inégalement au-delà de l'indicateur d'usure résiduelle (2/32^e de pouces de semelle résiduelle) ou que l'usure résulte de l'une ou plusieurs des conditions ou dommages énumérés ci-après :
 - Utilisation de chaînes à pneu ou de tout autre matériau semblable;
 - Coupe ou altération du pneu;
 - Surcharge apparente ou pression de gonflage inadéquate;
 - Mauvais alignement de la roue, mauvais ajustement du pneu sur la jante;
 - Utilisation d'équipement inadéquat;
 - Conditions inadéquates, défauts ou caractéristiques du véhicule;
 - Installation ou désinstallation inadéquates;
 - Réparation inadéquate, utilisation d'un scellant ou d'un matériau de remplissage inadéquat, ou équilibrage inapproprié;
 - Modification intentionnelle de l'aspect ou des propriétés physiques du pneu;
 - Conditions engendrées par l'âge du pneu ou par un entreposage inadéquat;
 - Dommages relatifs à un accident, une collision, un feu ou consécutifs à la participation à une course ou reliés à tout autre usage abusif;
 - Utilisation sur un véhicule d'urgence ou commercial;
 - Dans l'éventualité où le pneu a été en contact avec du solvant, de l'huile, des graisses, une chaleur excessive ou qu'il a été altéré par l'ozone ou les conditions climatiques;
 - Non-respect des recommandations d'entretiens ou altérations/réparations non autorisées ou approuvées par Nokian Tyres;
 - Non-respect des conditions sur l'entretien et la sécurité décrite dans le manuel « obligations du propriétaire » ou tout autre manuel connexe;
- **PERTE DE CRAMPONS**

GARANTIE LIMITÉE NOKIAN TYRES

ADMISSIBILITÉ À LA GARANTIE LIMITÉE

Tout pneu neuf fabriqué par Nokian Tyres qui : i) est la propriété de l'acheteur initial; et ii) qui est demeuré installé sur le véhicule identifié dans le document sur le kilométrage et la permutation des pneus (fourni avec la brochure sur notre garantie); est admissible à la couverture offerte par la présente garantie limitée, selon les conditions et les restrictions décrites ci-après. Les produits vendus en ligne ou par des revendeurs non autorisés ne sont pas admissibles à la garantie de Nokian Tyres. Nous encourageons les consommateurs à visiter notre site web.fr.nokiantires.com pour vérifier si certains revendeurs sont des détaillants autorisés Nokian Tyres.

PÉRIODE DE LA GARANTIE LIMITÉE (DURÉE D'APPLICATION)

La période de couverture applicable sur les pneus admissibles à la présente garantie limitée s'étend jusqu'à : i) ce que la semelle utilisable du pneu atteigne une profondeur de 2/32e de pouces (si moins de 2/32e de pouces de semelle utilisable, la garantie limitée ne s'applique pas), tel qu'indiqué par l'indicateur d'usure intégré à la semelle ou par un outil de mesure résiduelle; ou ii) pendant 5 ans à compter de la date d'achat initial (preuve d'achat requise); ou iii) pendant 6 ans à compter de la date de fabrication, selon la première éventualité.

RISQUES ROUTIERS

Cette garantie est offerte uniquement à l'acheteur initial. Les pneus doivent demeurer installés sur le véhicule tel que stipulé au dossier en ce qui concerne le kilométrage et la permutation des pneus. La facture d'achat initiale, ainsi que la facture d'achat pour le remplacement seront exigées pour appliquer la garantie.

Cette garantie couvre les pneus neufs : Nokian Tyres ONE et ONE HT (P-Métrique seul), Nokian Tyres Surpass ASOT, Nokian Tyres Remedy WRG5, Nokian Tyres WR G4 et WR G4 SUV, Nokian Tyres Outpost APT et Outpost nAT (P-Métrique seul), Nokian Tyres Hakkapeliitta® R5, Hakkapeliitta® R5 SUV et Hakkapeliitta® R5 EV, Nokian Tyres Hakkapeliitta® 10, Hakkapeliitta® 10 SUV et Hakkapeliitta® 10 EV, Nokian Tyres Hakkapeliitta® 9 et Hakkapeliitta® 9 SUV, Nokian Tyres Nordman North 9 et Nordman North 9 SUV, Nokian Tyres Nordman Solstice 4, contre toute perforation non réparable survenue pendant l'usure du premier 40% de l'usure totale admissible ou pendant cinq (5) ans à compter de la date d'achat du pneu au détail, selon la première éventualité (preuve d'achat requise).

Si des dommages causés par des risques routiers surviennent pendant la garantie, Nokian se chargera de remplacer le pneu endommagé par un pneu neuf Nokian comparable, moyennant des frais de 20\$ et les coûts de remplacement (voir tableau de calcul « remplacement d'un pneu défectueux et frais relatifs » pour les détails). La pose et l'équilibrage ainsi que les taxes applicables sont également à la charge du propriétaire. En outre, si les dommages causés par des risques routiers surviennent pendant l'usure du premier 25 % de l'usure totale admissible ou pendant un (1) an à compter de la date d'achat du pneu au détail, selon la première éventualité (preuve d'achat requise), Nokian se chargera de remplacer le pneu endommagé par un pneu neuf Nokian comparable, moyennant des frais de 20\$ seulement. Les frais de pose et d'équilibrage, ainsi que les taxes applicables seront également à la charge du propriétaire.

LES PERFORATIONS NON RÉPARABLES DES PNEUS UTILISÉS À DES FINS COMMERCIALES OU POUR DES PARCS AUTOMOBILES (VÉHICULES D'URGENCE, CONSTRUCTION, ETC.) NE SONT PAS COUVERTES EN VERTU DE LA GARANTIE CONTRE LES RISQUES ROUTIERS.

COUVERTURE DE LA GARANTIE LIMITÉE CONTRE LES DÉFAUTS DE MATÉRIAU ET DE FABRICATION

Si des vérifications effectuées par un détaillant Nokian autorisé (ou par Nokian Tyres même) révèlent que le pneu admissible ne peut plus être utilisé en raison d'un défaut de matériau ou de fabrication en vertu des conditions énumérées, que la période de garantie n'est pas échue (Cinq (5) ans à compter de la date d'achat ou six (6) ans à compter de la date de fabrication), et qu'aucune condition ou restriction n'est applicable, un détaillant Nokian autorisé se chargera de remplacer, sans frais (des conditions s'appliquent) ou au prorata du coût (déterminé par la raison de la demande en utilisant le kilométrage ou la profondeur de la semelle résiduelle), le pneu endommagé par un pneu neuf Nokian comparable. La pose et l'équilibrage ainsi que les taxes applicables sont aux frais du propriétaire. L'admissibilité au remplacement sans frais et les détails du calcul au prorata se trouvent dans la section REMPLACEMENT D'UN PNEU DÉFECTUEUX ET FRAIS RELATIFS.

GARANTIE LIMITÉE SUR L'USURE DE LA BANDE DE ROULEMENT¹

Cette garantie s'ajoute à la garantie limitée contre les défauts de matériau et de fabrication et couvre les pneus Nokian sélectionnés admissibles, achetés en Amérique du Nord et non-utilisés pour des parcs automobiles ou à des fins commerciales, lorsqu'il s'agit d'un ensemble de quatre (4) pneus uniformément usés.

LES PNEUS SÉLECTIONNÉS ADMISSIBLES ET LEUR GARANTIE LIMITÉE RESPECTIVE SUR L'USURE DE LA BANDE DE ROULEMENT SONT LES SUIVANTES :

- Nokian Tyres WR G4	› (Séries 55 et plus)	› 105 000 km
- Nokian Tyres WR G4	› (Séries 50 et moins)	› 70 000 km
- Nokian Tyres WR G4 SUV		› 100 000 km
- Nokian Tyres Outpost APT		› 105 000 km
- Nokian Tyres Outpost nAT		› 100 000 km
- Nokian Tyres Surpass ASOT		› 90 000 km
- Nokian Tyres ONE		› 130 000 km
- Nokian Tyres ONE HT	› (P-Métrique)	› 115 000 km
- Nokian Tyres ONE HT	› (LT-Métrique)	› 90 000 km
- Nokian Tyres Remedy WRG5		› 100 000 km
- Nokian Tyres Nordman Solstice 4		› 80 000 km

Advenant le cas où la garantie limitée sur l'usure de la bande de roulement s'applique, il y aura remplacement du pneu défectueux par un pneu Nokian équivalent seulement si la semelle résiduelle du pneu défectueux atteint une profondeur maximale de 2/32e de pouces, que le seuil du kilométrage spécifié ci-haut n'est pas atteint et qu'aucune condition ou restriction n'est applicable. Les pneus qui s'usent uniformément avant d'appliquer la garantie limitée sur la bande de roulement ne seront remplacés au prorata que si les pneus ont fait l'objet d'une rotation et d'une inspection régulières par un détaillant Nokian Tyres participant (voir « Obligations du propriétaire »). Les véhicules équipés à l'origine avec des essieux avant/arrière de différentes grandeurs sont admissibles à la garantie limitée sur la bande de roulement de Nokian Tyres. Cependant, comme la rotation des pneus n'est pas possible avec les véhicules munis d'essieux de différentes grandeurs, la garantie de kilométrage sur chaque pneu arrière couvrira la moitié du kilométrage garanti du kilométrage standard admissible pour ce modèle de pneu particulier.

¹Bien que Nokian Tyres offre une garantie limitée sur le kilométrage tel qu'indiqué par les conditions décrites dans les présentes, la bande de roulement peut varier selon divers facteurs, notamment l'entretien, les habitudes de conduite et les conditions routières.

EXCLUSIONS (EXCEPTIONS À LA COUVERTURE DE LA GARANTIE LIMITÉE)

La présente garantie limitée ne s'applique pas si un pneu admissible s'use inégalement au-delà de l'indicateur d'usure résiduelle (2/32e de pouces de semelle résiduelle) ou que l'usure résulte de l'une ou plusieurs des conditions ou dommages énumérés ci-après :

- Utilisation de chaînes à pneu ou de tout autre matériau semblable;
- Coupe ou altération du pneu;
- Surcharge apparente ou pression de gonflage inadéquate;
- Mauvais alignement de la roue, mauvais ajustement du pneu sur la jante;
- Utilisation d'équipement inadéquat;
- Conditions inadéquates, défauts ou caractéristiques du véhicule;
- Installation ou désinstallation inadéquates;
- Réparation inadéquate, utilisation d'un scellant ou d'un matériau de remplissage inadéquat, ou équilibrage inapproprié;
- modification intentionnelle de l'aspect ou des propriétés physiques du pneu;
- conditions engendrées par l'âge du pneu ou par un entreposage inadéquat;
- dommages relatifs à un accident, une collision, un feu ou consécutifs à la participation à une course ou reliés à tout autre usage abusif;
- Utilisation sur un véhicule d'urgence ou commercial; (Ex.: Taxi, UBER, véhicule de police, véhicule d'incendie, etc.)
- Dans l'éventualité où le pneu a été en contact avec du solvant, de l'huile, des graisses, une chaleur excessive ou qu'il a été altéré par l'ozone ou les conditions climatiques;
- Non-respect des recommandations d'entretiens ou altérations/réparations non autorisés ou approuvés par Nokian Tyres;
- Non-respect des conditions sur l'entretien et la sécurité décrite dans le manuel « obligations du propriétaire » ou tout autre manuel connexe;

- Perte de crampons

REMPLACEMENT D'UN PNEU DÉFECTUEUX ET FRAIS RELATIFS

Un pneu neuf équivalent de Nokian est : i) un pneu Nokian de même catégorie; ou ii) un pneu de qualité et de structure générales semblables.

Dans l'éventualité où la garantie limitée sur les défauts de matériau et de fabrication s'applique, le pneu admissible sera remplacé gratuitement pour le consommateur : i) Si la réclamation est effectuée dans les douze (12) mois suivant la date d'achat; et ii) que le dommage soit survenu pendant l'usure du premier 25 % de l'usure totale admissible.

Les frais relatifs à la pose et à l'équilibrage ainsi que les taxes applicables seront aux frais du consommateur. Si une réclamation pour un défaut de matériau ou de fabrication est inadmissible à un remplacement sans frais, le consommateur sera responsable de déboursier le coût du remplacement, de la pose et de l'équilibrage ainsi que les taxes applicables. Les frais de remplacement devront être calculés en multipliant le prix de vente courant du détaillant pour le remplacement du pneu, par le pourcentage de semelle utilisée sur le pneu à être remplacé. Si la garantie sur les défauts de matériaux et de fabrication s'applique, le consommateur sera responsable des frais relatifs au remplacement du pneu, de la pose et de l'équilibrage ainsi que des taxes applicables. Les frais de remplacement seront déterminés comme suit :

$$\frac{\text{Coût du remplacement}}{\text{KM du pneu au moment de la réclamation}} \times \text{Prix courant du détaillant Nokian pour le remplacement du pneu} = \text{KM couvert par la garantie limitée}$$

GARANTIE APPLICABLE SUR UN PNEU REMPLACÉ

Tout pneu vendu dans le cadre d'un remplacement sera couvert selon la garantie Nokian applicable en vigueur au moment du remplacement.

OBTENIR UN PNEU DE REMPLACEMENT

Tout détaillant Nokian autorisé peut fournir un pneu de remplacement. Pour obtenir un pneu de remplacement, la facture d'achat originale du pneu défectueux, le formulaire de réclamation de la garantie applicable et le pneu défectueux doivent être remis au détaillant Nokian autorisé.

Aucun remplacement de pneu ne sera traité ou reconnu si la réclamation n'est pas effectuée sur un « Formulaire de réclamation Nokian Tyres » conforme, dûment complété et signé par le propriétaire du véhicule et le détaillant Nokian autorisé.

OBLIGATIONS DU PROPRIÉTAIRE

L'entretien approprié des pneus doit être scrupuleusement respecté afin d'obtenir des performances de kilométrage et d'usure optimales.

Pour que la présente garantie limitée soit valide, Nokian Tyres exige que le propriétaire du véhicule effectue la rotation et l'inspection de ses pneus, par un technicien qualifié, après le premier 8 000 kilomètres d'utilisation. De plus, les pneus doivent être permutés et inspectés au minimum à tous les 12 000 kilomètres d'utilisation, par un technicien qualifié. La preuve de la permutation et de l'inspection des pneus devra être fournie en même temps que la réclamation. Les preuves devront comporter la date, le kilométrage et l'approbation du détaillant sur le service d'entretien effectué. Un document de suivi sur le kilométrage et la permutation des pneus dûment complété pourrait être suffisant.

Le propriétaire du véhicule doit s'assurer en tout temps que l'équilibrage et la pression de gonflage des pneus soient conformes à l'utilisation du véhicule. La pression de gonflage des pneus, incluant les pneus et roues de secours, devrait être vérifiée lorsque les pneus sont froids. Le niveau de la pression doit être conforme au niveau suggéré dans le manuel du propriétaire du véhicule.

BANDE DE ROULEMENT

Lorsque la semelle résiduelle d'un pneu atteint une profondeur de 2/32e de pouces ou moins, le pneu est complètement usé et devrait être retiré du véhicule et de la circulation.

CONDITIONS ET RESTRICTIONS

Conformément aux lois fédérales et provinciales, la présente garantie a été appelée « Garantie limitée ». La présente garantie limitée ne certifie pas qu'un pneu Nokian Tyres ne sera pas défectueux ou que le niveau de kilométrage prévu sera atteint. Tout pneu Nokian, peu importe la méthode de fabrication employée, peut échouer à des tests de contrôles ou tout simplement devenir inutilisable, à la suite de situations ou de conditions hors du contrôle du fabricant.

La présente garantie limitée a préséance sur toutes autres garanties ou représentations, expresse ou implicite, incluant, mais sans s'y limiter, toutes garanties marchandes ou destinées à un usage particulier. Aucune autres garantie ou représentation, peu importe le genre, n'est effectuée par Nokian Tyres.

À moins qu'une loi fédérale ou provinciale soit applicable ou qu'un règlement l'interdise par des droits obligatoires, Nokian Tyres se dégage de toutes responsabilités envers tous dommages et intérêts, directs ou indirects, consécutifs, spéciaux ou fortuits, qui sont ou qui peuvent être associés à des défauts de matériau, de conception ou de fabrication, résultant mais n'étant pas limité, à une perte d'utilisation, de profits ou d'activité commerciale.

Certains états ou provinces n'admettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages et intérêts consécutifs ou accessoires, par conséquent, il se peut que les limitations ou les exclusions décrites aux présentes ne s'appliquent pas à votre cas. Les obligations et conditions incluses dans la présente garantie limitée ne peuvent être modifiées ou bonifiées.

DROITS LÉGAUX

La présente garantie limitée vous accorde certains droits légaux. Vous avez peut-être des droits légaux qui varient d'un état à l'autre ou d'une province à l'autre. La présente garantie limitée est applicable aux États-Unis et au Canada seulement. La présente garantie limitée est non transférable et non monnayable.

AVERTISSEMENTS

Dans le but de prévenir des dommages liés à la propriété, des dommages de personnes ou même la mort : **Toujours** faire faire la permutation et l'installation/désinstallation de vos pneus par un technicien professionnel dûment formé; **Toujours** effectuer l'installation de vos pneus sur les roues appropriées; **Toujours** effectuer la rotation et l'inspection de vos pneus régulièrement; **Toujours** suivre les instructions et les recommandations décrites dans le manuel du propriétaire de votre véhicule; **Toujours** installer quatre (4) pneus cloutés en même temps sur un véhicule; **Ne jamais** faire l'installation de pneus cloutés et de pneus non cloutés sur un même véhicule; **Ne jamais** faire l'installation de pneus de marque et de modèles différents sur un même véhicule;

Avertissement : Il est particulièrement recommandé que les pneus cramponnés soient vendus et montés en séries de quatre (4). Ne jamais monter deux (2) pneus cramponnés sur un véhicule avec deux (2) pneus non cramponnés. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de tenue de route en raison des différences dans les composés de caoutchouc des pneus. Il n'est pas recommandé de mélanger des marques, des lignes de produits ou des pneus avec des cotes de vitesse différentes. Cela peut entraîner des problèmes dans la tenue de route de votre véhicule.

Avertissement : Dans le cas d'un produit discontinué, Nokian remplacera seulement les pneus sur le même essieu, c'est-à-dire un maximum de deux (2) pneus par véhicule. Dans l'éventualité d'un écart d'usure trop grand, Nokian remplacera le pneu défectueux par un pneu neuf Nokian comparable et le propriétaire devra payer l'achat du 2e pneu sur l'essieu. De plus, dans les deux cas, le propriétaire des pneus devra payer un montant calculé suivant le pourcentage du kilométrage garanti, en plus des frais pour la pose et l'équilibrage et les taxes de vente applicables.

ÂGE DES PNEUS

Tous les pneus subissent une dégradation avec l'âge, une situation où les propriétés physiques et chimiques des pneus changent avec le temps. La dégradation des pneus peut conduire à une défaillance soudaine. Afin d'éviter les problèmes causés par la dégradation, Nokian Tyres recommande que les pneus (y compris les pièces de rechange) soient retirés du service et remplacés 10 ans après leur date de fabrication, quelle que soit la profondeur de la bande de roulement ou l'état d'utilisation. L'âge d'un pneu peut être déterminé en examinant le code DOT sur le flanc du pneu ou en consultant un professionnel des pneus.

Pour obtenir les informations les plus récentes sur la garantie, visitez : fr.nokiantires.com/nos-engagements-clients/